*Zoom* 16 et 17
*Personnes âgées* 18
*Petite enfance* 19
*Santé* 20
*Sports* 21
*Vie quotidienne* 22 et 23

# *Solidaires* ***contre le froid***

**Numéro d'urgence, structures d'accueil... A l'approche de l'hiver, le Plan Grand Froid est mis en place pour subvenir aux besoins des personnes les plus démunies.** ▸▸▸

TEMPERATURES EXTREMES

# Solidaires **contre le froid**

***Hébergements, distributions de repas, de vêtements et structures d'accueil sont en place pour que les plus démunis puissent faire face aux mois de froid hivernal.***

*L'association* **Cœur de Paris** *propose des repas chauds aux plus démunis.*

A l'approche de l'hiver, la chute des températures et les variations climatiques de plus en plus brutales sont l'objet de toutes les attentions. Toute l'année, la Mairie de Paris apporte son soutien opérationnel et financier à l'accueil, à l'hébergement et à l'insertion des plus démunis, même si l'organisation du dispositif d'hébergement d'urgence des SDF relève de l'Etat. Cet hiver, la Ville a prévu des moyens supplémentaires pour renforcer le dispositif.

L'urgence tout d'abord. En cas de détresse, le 115, numéro d'urgence géré 24 heures sur 24 par le Samu social, peut être composé à partir d'une cabine téléphonique gratuitement et sans carte, ou d'un mobile. En période hivernale, le standard est renforcé et, au moment d'un pic de froid, ce numéro sera relayé par Paris Infos Mairie, le centre d'appel de la Ville.

Parallèlement, depuis plusieurs mois, la Ville de Paris organise des rencontres avec les acteurs de l'aide alimentaire. A côté de l'action des Restos du Cœur, la plus connue, d'autres associations, comme la Chorba pour tous, Paris Tout P'tits, la Banque Alimentaire et le Cœur de Paris (dispositif géré par le Centre d'Action sociale de la Ville) proposent repas et colis alimentaires au plus démunis, avec un soutien financier de la collectivité parisienne. D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer la qualité des repas servis. "Lors de réunions avec les différentes associations, médecins et diététiciens ont été consultés pour éviter les carences, précise l'adjointe chargée de la lutte contre les exclusions. Le restaurant municipal Baudricourt propose maintenant des repas plus équilibrés. Cœur de Paris distribue désormais des fruits et des laitages."

## *Des espaces ouverts jour et nuit*

Les quatorze Espaces solidarité insertion (ESI) qui accueillent dans la journée les SDF proposent de nombreuses facilités liées à la vie quotidienne (douches, machines à laver, soins médicaux mais aussi conseils juridiques

*A La Mie de pain, dans le 13e arrondissement, l'un des centres d'hégergement d'urgence.*

et sociaux). Certains ESI resteront ouverts jour et nuit en cas de déclenchement du plan Grand Froid. Dans ce cas, la capacité d'hébergement qui passe déjà, de mi-novembre à fin avril, de 3 000 à 4 000 places augmente encore de 500 à 600 places. Sur l'ensemble de ces places mobilisées, "800 lits sont situés dans des locaux municipaux, 350 dépendent du Centre d'action sociale (CAS) et 450 sont gérés par les associations ou le Samu social, précise l'adjointe chargée de la solidarité et des affaires sociales. Malgré cette mobilisation renforcée, nous constatons qu'un certain nombre de personnes restent encore sans solution, ajoute-t-elle. Cette situation est due à un accroissement des demandes d'hébergement venant des demandeurs et des déboutés du droit d'asile, très nombreux dans la capitale, faute de places au niveau national dans les dispositifs spécialisés relevant de l'Etat."

D'autre part, Paris qui concentre plus de 50 % des places d'urgence de la région parisienne, souffre aussi de l'insuffisance de l'offre d'hébergement de départements limitrophes. En outre, il faut savoir qu'un certain nombre de personnes sans-abri refusent l'offre d'hébergement proposée, celle-ci étant parfois inadaptée. "C'est pourquoi, nous avons lancé un grand programme d'humanisation des six principaux centres d'hébergement d'urgence" (1), rappelle l'adjointe chargée de la solidarité.

Enfin, les dispositifs de maraudes – des équipes à pied ou motorisées qui vont à la rencontre des plus grands exclus qui ne sont plus en mesure de faire appel aux services d'aide – ont fait l'objet d'une meilleure coordination. En effet, la Ville a répertorié vingt-et-une associations et organismes qui sillonnent la capitale. Depuis juin dernier, des réunions, co-animées avec l'Etat, ont permis de mieux faire connaître l'ensemble des actions menées (en voiture, à pied, distribution de boissons chaudes, réconfort, soins médicaux...). Elles permettront une meilleure organisation pour agir sur l'ensemble du territoire parisien ainsi que la création d'un réseau qui n'oublie personne. Pendant la canicule, ces actions ont notamment permis la distribution de la cartographie des fontaines parisiennes publiques à toutes les équipes de maraude et de distribution d'aide alimentaire.

Actuellement, un chantier est en cours pour développer le bénévolat et la solidarité : "Au niveau linguistique, par exemple, nous réfléchissons aux moyens de mobiliser des étudiants en langues pour entrer en contact avec les personnes ne parlant pas le français", précise l'adjointe chargée de la lutte contre les exclusions qui en appelle aussi au sens civique : "Aucun dispositif ne dispense du geste citoyen de solidarité." ■

*(1) Les six principaux centres sont Péreire (17e), Mie de pain (13e) et Ney (18e), tous trois gérés par des associations, et les centres Baudricourt (13e), George Sand (16e) et Crimée (19e) qui sont gérés par le Centre d' action sociale.*

**Et sur paris.fr**

*Retrouvez les adresses et les numéros utiles sur le site Web www.solidarites.paris.fr*
*→ Carnet d' adresses*

*Intervention du Samu social. Le standard du 115 est renforcé par grand froid.*

## Un guide très utile

Le *Guide solidarité Paris 2004* est disponible gratuitement dans les Centres d'action sociale. Réactualisé tous les ans, il recense l'ensemble des actions de solidarité menées à Paris par les institutions, les organismes et les associations. Il répertorie non seulement les dispositifs d'urgence sociale mais aussi tous les lieux où se nourrir, se laver, dormir et trouver des soins. Il permet de connaître les horaires d'ouverture et les évolutions des différentes structures d'accueil toute l'année.

## A SAVOIR

### *Le plan Grand Froid, c'est quoi ?*

Il est déclenché lorsque la température passe sous les + 2 °C le jour et – 2 °C la nuit. Les mesures d'urgence sont alors renforcées par l'Etat. La Ville de Paris, quant à elle, s'associe aux actions suivantes :

- **Le 115 :** le numéro d'appel gratuit pour les sans abri. Il fonctionne 24 heures sur 24. Pendant la période hivernale, il est doté d'un nombre d'écoutants supplémentaire. Au moment du grand froid, les moyens humains mis en œuvre pour répondre sont alors complétés par ceux du centre d'appels PIM (Paris Infos Mairie). Il permet aussi à tout Parisien de signaler aux services d'aide les situations de très grande urgence. Par ailleurs, une restructuration est en cours pour que ce numéro devienne plus accessible.
- **Les maraudes** sont pratiquées jour et nuit en hiver par de nombreux organismes et associations. Pendant le plan Grand Froid, elles sont renforcées par des équipes des Transports automobiles municipaux (TAM) de la Ville de Paris.
- **Les capacités d'hébergement** à Paris augmentent de 500 à 600 places (dont 150 fournies par la Mairie). L'an dernier trois gymnases ont été mobilisés et des Espaces solidarité insertion (ESI) restaient ouverts jour et nuit.

# Entre jeunes **et seniors**

***Cette année, les jumelages écoles-maisons de retraite sont bel et bien lancés. Des initiatives basées sur le partage et les échanges.***

Ici, tout le monde se chamaille le gros classeur de Françoise Goujon, l'une des deux responsables de la résidence pour personnes âgées de la rue Saint-Sauveur (2e). Une sorte d'album-souvenirs dans lequel défile, photos après documents, la relation tissée entre les seniors et les élèves de la classe de Madame Martin. "La Ville de Paris soutient les actions intergénérationnelles. L'an passé, la résidence Saint-Sauveur était en partenariat avec l'école de la rue Dussoubs", explique Françoise Goujon. Une fois par mois, l'institutrice et ses quinze élèves venaient rencontrer les résidents du club. Depuis la rentrée, nous poursuivons l'expérience avec d'autres enfants.

Une opération menée dans le cadre des jumelages écoles/clubs du troisième âge, lancés en 2002 par la Mairie de Paris. Afin de bâtir de solides histoires entre jeunes et aînés, ces partenariats, centrés sur des projets pédagogiques forts, sont conclus pour une année scolaire. Il y en avait sept en 2002-2003, vingt-et-un viennent d'être signés pour 2003-2004.

Rue Saint-Sauveur, c'est sur le thème de la différence et de la découverte de l'autre que l'équipe a décidé de travailler. "Ces élèves font partie d'une classe d'adaptation qui rassemble des jeunes de tous niveaux, très récemment arrivés en France. Au début, aucun ne parlait français...", poursuit Françoise Goujon. C'est par le biais d'apprentissages manuels, au gré de moments ludiques et festifs, de conversations fugaces que la transmission des savoirs a pu s'opérer. Et le lien se nouer. Les recettes de certains – le cake turc d'Atakan, le riz cantonnais de Yuebin, le tiramisu de Candida –, la danse des rubans des autres, la farandole des drapeaux... autant de passerelles tendues entre les uns et les autres qui permettent de rompre avec l'isolement.

Candida compte sur ces visites : "Je suis une ancienne nourrice, j'ai élevé vingt-quatre enfants. Les petits nouveaux, je les attends de pied ferme ; je leur ai concocté une ribambelle de poèmes." Le fameux classeur de Françoise Goujon n'a pas fini de s'étoffer. ■

***Résidence Saint-Sauveur : 8-10, rue Saint-Sauveur (2e). Renseignements au Centre d'action sociale au 01 44 82 76 10***

*Une rencontre entre générations à la Résidence Saint-Sauveur, dans le 2e.*

**Et sur paris.fr**

*Retrouvez tous les dispositifs, les services, les aides, les structures et les activités mis en place par la Ville de Paris sur www.solidarites.paris.fr → Seniors*

## Prix de la bientraitance

La Ville de Paris lance une nouvelle opération : Les initiatives de la bientraitance. L'idée ? Récompenser des projets durables et novateurs destinés aux aînés parisiens, leurs familles ou encore aux professionnels du secteur. Les meilleures idées (qui étaient à soumettre avant fin octobre) se verront attribuer un prix en décembre. Une façon originale de répondre au problème, récemment mis en lumière, de l'isolement des personnes âgées.

## Recherche retraités bénévoles

***On a beaucoup parlé du bénévolat des seniors lors des premières Rencontres parisiennes de la retraite active, le 23 octobre dernier à l'Hôtel-de-Ville. Pour les retraités qui n'ont pu participer à ces rencontres, voici trois associations où ils pourront s'investir.***

**• AGIR ABCD**

Accompagnement de randonnées pour personnes âgées, lutte contre l'illettrisme, aide à la recherche d'emploi, formation de personnels soignants à l'étranger : l'association diversifie ses missions et recherche des bénévoles.

***12, rue Blanche (9e). Tél. 01 42 80 32 28***

**• LIRE ET FAIRE LIRE.**

Pour encourager le plaisir de lire et les rencontres entre les générations. Cette association, soutenue par un comité de 120 auteurs, rassemble 440 lecteurs bénévoles parisiens intervenant dans 194 écoles. L'association se renforce et recrute dans les 18e, 19e et 20e arrondissement.

***3, rue Récamier (7e). Tél. 01 43 58 96 25***

**• RESSAC VOLONTARIAT**

Depuis onze ans, l'association égrène des conteuses dans les écoles, des compagnons auprès de seniors isolés, des érudits aux côtés de jeunes chefs d'entreprise... Une structure qui compte 80 adhérents et manque de retraités bénévoles.

***66, av. Emile-Zola (15e). Tél. 01 45 79 00 20***

# L'accueil en crèche **simplifié**

***Des modes d'inscription et de fonctionnement harmonisés, des conditions d'admission clarifiées : une étape importante vient d'être franchie pour les crèches municipales.***

Une vingtaine de pages et quelque 53 articles ! Le nouveau règlement intérieur des crèches municipales, jardins maternels et jardins d'enfants de la Ville de Paris formalise les relations entre les personnels et les parents. Il innove aussi en permettant l'accueil d'enfants sur une durée inférieure à quatre jours hebdomadaires. Dans ce cas, la commission d'attribution doit toutefois trouver un autre bébé pour occuper le "berceau" le reste de la semaine.

*Les conditions d'inscription sont désormais les mêmes dans les 20 arrondissements.*

## L'inscription simplifiée

Désormais, les conditions d'inscription sont identiques d'un arrondissement à l'autre : il faut préinscrire l'enfant au sixième mois de grossesse, il n'y a qu'un seul formulaire à remplir et les pièces à joindre sont identiques et en nombre réduit. Chaque Mairie va se doter d'un point inscription/accueil. Mais attention, l'inscription ne vaut pas l'admission.

Pour plus de clarté, des commissions d'attribution pluralistes (Maire, médecin de PMI, représentants de la majorité et de l'opposition, personnels de la petite enfance,...) ont été instaurées dans les arrondissements. A noter aussi que les tarifs sont enfin unifiés, et représentent, pour un enfant, 12 % des revenus mensuels des parents. Le tarif est dégressif pour plusieurs enfants.

Si la demande reste très soutenue, les efforts pour résorber la pénurie des places d'accueil portent leurs fruits. De nouvelles crèches associatives et municipales ont ainsi vu le jour à l'Hôtel-de-Ville (lire l'encadré ci-contre), rue d'Ankara dans le 16e arrondissement et rue de la Santé dans le 13e arrondissement.

## Objectif : 700 places par an

D'ici 2007, près de 239 millions d'euros supplémentaires seront investis pour ouvrir 3 000 places de crèche et de halte-garderie mais aussi pour l'entretien, la rénovation et la restructuration du patrimoine existant. En 2002, Paris a consacré 122,90 euros par habitant pour la petite enfance et arrive en tête du hit-parade des villes françaises. Cette année, environ 600 personnes qualifiées sont recrutées pour assurer le bon fonctionnement des nouvelles places. Un partenariat avec les hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est à l'étude pour ouvrir les crèches des hôpitaux aux enfants parisiens à des horaires atypiques.

L'adjointe chargée de la petite enfance et de la famille, a aussi rencontré les 2 500 assistantes maternelles parisiennes. En mai dernier, elles ont été reçues à l'Hôtel-de-Ville afin de consolider les liens qui les unissent à la capitale et de se voir confirmées dans leur rôle au sein des quartiers. Entre mars 2001 et décembre 2003, environ 1 900 places de crèche et de halte-garderie ont été ouvertes. Au rythme de 700 par an, l'objectif de 4 500 nouvelles places sur six ans devrait donc être tenu. ■

↗ ***Renseignements : Paris Infos Mairie au 08 2000 75 75*** *(0, 13 €/min)*

**Et sur paris.fr**

*Toutes les informations sur les crèches, le nouveau règlement et les modes de garde sur www.solidarites.paris.fr ···> petite enfance*

## Les petits de la Mairie

Ils ont entre 3 mois et 6 ans et, depuis septembre dernier, ils arpentent les planchers d'époque des nouvelles crèche et halte-garderie de l'Hôtel-de-Ville. Tables, chaises, toboggans, ribambelle de jouets... Un lieu magique, rempli de lumière, où petits et grands ont facilement et rapidement trouvé leurs repères. "Il nous a fallu une semaine d'adaptation. Mais, aujourd'hui, j'ai l'impression d'être ici de depuis plus de six mois", confirme Nadine Bonnetain, la directrice. Les quarante-cinq "berceaux" de la crèche sont réservés aux enfants des agents municipaux et la halte-garderie accueille vint-deux enfants des arrondissements centraux (1er, 2e, 3e et 4e). Elle devrait rendre service à une centaine de familles. Les modes d'admission et de fonctionnement sont identiques à ceux des autres haltes-garderies municipales.

↗ ***Renseignements : Paris Infos Mairie au 08 2000 75 75*** *(0, 13 €/min)*

JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

# Paris poursuit **la lutte**

***Prévention, dépistage et engagement en Afrique : à l'occasion de la Journée mondiale du sida, le 1er décembre, la Ville souligne les orientations de sa politique anti-sida.***

*Comme chaque année, la Ville s'associe à la Journée mondiale du sida.*

L'Ile-de-France demeure la région d'Europe la plus touchée par le sida. Actuellement, elle compte 24 800 cas de sida dont 12 085 à Paris. Dans la capitale, le nombre de nouvelles personnes contaminées par le virus ne diminue plus depuis 1999. "Cela est dû à une baisse de la vigilance et un relâchement des comportements dont témoigne la recrudescence des infections sexuellement transmissibles, comme la syphilis", explique-t-on au cabinet de l'adjoint au Maire chargé de la santé et des relations avec l'Assistance Publique et les Hôpitaux de Paris. Avec l'apparition des multi-thérapies, l'idée – totalement erronée – que l'on peut guérir du sida s'est répandue. En conséquence, tout un travail pédagogique a été initié par la Ville. Celle-ci mise sur la prévention et le dépistage : campagnes d'affichages régulières, diffusion de préservatifs gratuits (500 000 en 2003), subventions aux associations de terrain, augmentation du nombre de vacations dans les centres de dépistage.

*Une des affiches de la campagne contre le sida à Paris.*

Face à la gravité de l'épidémie, Paris tente, à son niveau, de déployer des moyens de lutte efficaces. Un combat que la Mairie mène également en dehors de son territoire, en Afrique notamment. Ravagé par le virus, le continent regroupe à lui seul près des trois quarts des malades du sida dans le monde, soit 29,4 millions de personnes. Avec une aide de 1 million d'euros, Paris s'est engagée à soutenir des actions ciblées et concrètes : prise en charge des malades à domicile en Afrique du Sud ; soutien aux orphelins au Burundi, aux actions de prévention en Afrique de l'Ouest ; participation à la réalisation d'un centre de traitement ambulatoire au Mali et au Burkina Faso. Sur le plan des traitements, "l'arrivée des premiers médicaments génériques antirétroviraux sur les marchés africains doit être accompagnée par des équipes soignantes formées et travaillant dans des lieux capables d'accueillir les malades dans de bonnes conditions", rappelle le cabinet de l'adjoint chargé de la santé. ■

↗ ***Sida info service : 0800 840 800 (appel anonyme et gratuit).***

**Et sur paris.fr**

*Les adresses des centres de dépistage, la liste des associations et les informations santé sont sur www.sida.paris.fr*

## Un vaccin tout simplement

***Dix centres de vaccination accueillent gratuitement les Parisiens.***

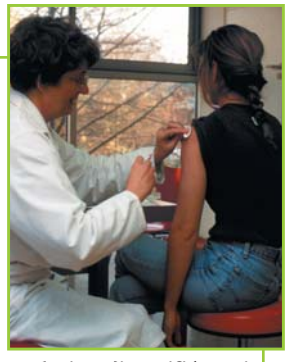

Mercredi après-midi, période de rentrée scolaire, l'étroite salle d'attente du centre de vaccination de la rue Frédérick-Lemaître (20e) est comble. Ici, dans l'une des dix antennes du service de vaccinations de Paris, chacun attend sereinement son tour. "Nous proposons un suivi personnalisé et gratuit à tous les Parisiens, explique Gisèle Migné, médecin adjoint du service. Si on ne veut pas voir resurgir des maladies évincées, il est important que chaque citoyen tienne son carnet de vaccinations à jour." Seuls les vaccins contre la tuberculose, le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite sont obligatoires ; les autres, (coqueluche, rougeole, hépatite B, oreillons, rubéole, etc.) sont recommandés. "Nous accueillons une population diversifiée qui apprécie tout particulièrement ce service public de proximité", note le médecin. Dans la salle d'attente, certains sont là pour une première injection, d'autres pour un rappel. Ceux qui ont égaré leur carnet de santé peuvent venir effectuer un bilan ou, plus simplement, pour se renseigner.

↗ ***Retrouvez les adresses des centres de vaccination de la Ville sur www.solidarité.paris.fr rubrique Santé et Paris Infos Mairie au 08 2000 75 75 (0,13 €/min)***

CANCER DU SEIN

## Dépistage gratuit

Alors qu'en 1980 on enregistrait 4 106 cas de cancer du sein en région parisienne, on en dénombre 8 341 cette année. Un chiffre qui a doublé en vingt ans. Depuis mai dernier, les Parisiennes âgées de 50 à 69 ans sont invitées à passer gratuitement, tous les deux ans, une mamographie de dépistage. A Paris, l'association ADECA 75, avec le soutien financier de la Ville, encadre ce programme. Les examens sont pratiqués dans l'un des 84 cabinets de radiologie participant au dispositif. Matériels contrôlés, formation spécifique des radiologues, double lecture des images, le dépistage organisé offre toutes les garanties d'un examen radiologique de qualité. A effectuer sans hésiter.

↗ ***Numéro vert ADECA : 0800 105 032***

# En forme, **par tous les temps**

***Patiner à ciel ouvert, jouer au tennis au chaud… Voici quelques pistes pour bien se bouger.***

L'hiver arrive à Paris. C'est le bon moment pour enfiler des patins et rejoindre les patinoires à ciel ouvert de la capitale. La plus centrale prend ses quartiers d'hiver le 9 décembre sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville (4e). Cet hiver, elle s'agrandit avec un espace réservé à l'apprentissage. Mais n'oubliez pas celle de Montparnasse, sur la place Raoul-Dautry (15e), à partir du 5 décembre. Toutes les deux sont gratuites, accessibles à tous et l'on peut louer le matériel sur place. Pour patiner à l'abri, pensez à la superbe patinoire couverte Sonja Henié (12e).

## Roller, tennis, football…

Glisse toujours, mais dans les roller-parks de la capitale cette fois, et avec une nouvelle adresse à tester au parc de Bercy (12e) : rampes, *slides, coppings,* surfaces roulantes en aluminium sablé et une fontaine d'eau pour se désaltérer sur place. Un site de 800 m², clos et éclairé, d'accès libre, qui devrait faire le bonheur des skateurs des abords du Palais Omnisport de Bercy.

Les amateurs de tennis de table disposent désormais d'une salle spécialisée de 1 700 m² dans l'enceinte du centre Georges-Carpentier (13e). Les footballeurs et rugbymen de ce centre peuvent quant à eux profiter d'un tout nouveau club-house de 130 m² qui permet d'accueillir des réunions et les parents venus attendre leurs enfants.

Pour plus de confort, les terrains de rugby et de football des stades Boutroux (13e), Jules-Noël (14e), Poissonniers (18e) et Jules-Ladoumègue (19e) ont été dotés de nouveaux revêtements de sol. Depuis 2001, douze terrains ont été équipés avec cette nouvelle génération de gazon synthétique, plus résistant, constitué de sable et de caoutchouc.

## Dans les parcs de Paris, 12 points Sport Nature

Quant aux joueurs de tennis, pas question de poser la raquette cet hiver. Cinq nouveaux courts seront couverts pour la fin de l'année : trois au centre sportif Bertrand-Dauvin (18e) et deux au centre sportif Paul-Valéry (12e). En projet, d'ici 2005 : la couverture de deux courts au centre Déjerine (20e), de deux courts aux tennis des Sept-Arpents (19e) et de deux courts au centre Carpentier (13e). Paris compte aussi des terrains couverts à la Poterne-des-Peupliers (13e), à Charles-Moureu (13e) et à Elisabeth (14e) depuis 2001, et au centre Suzanne-Lenglen (15e). Enfin, dans les parcs ou espaces verts de la capitale, douze points Sport Nature attendent les Parisiens de tous âges pour des séances de remise en forme le dimanche matin. Entièrement gratuites, elles sont encadrées par des moniteurs diplômés. Bon à savoir : en cas de météo défavorable, des activités de substitution sont proposées dans les piscines ou les gymnases municipaux, qui réservent aussi des surprises. Savez-vous que huit d'entre eux sont équipés de murs d'escalade comme, par exemple, le centre des Poissonniers (18e) ? Une idée originale pour rester… au sommet de sa forme ! ■

*Le roller-park de Bercy et la patinoire de la place Raoul-Dautry, devant la gare Montparnasse, permettent de pratiquer la glisse tout l'hiver.*

**QUARTIERS**

## L'esprit club

Pour s'initier à l'escrime, faire une partie de badminton, combattre sa phobie de l'eau, etc. près de 2000 clubs et associations sont à la disposition des Parisiens. Il suffit de se rendre dans les gymnases, piscines et centres sportifs de son quartier pour les rencontrer. Et souvent les adopter ! Qu'ils soient prestigieux comme le PUC, le Cercle des Nageurs de Paris, le Racing Club de France ou plus familiaux comme Art et Sport du patronage laïc du 20e, ou Entente sportive et culturelle du 11e, ces clubs forment un réseau de qualité qui permet à chacun de pratiquer l'activité de son choix, à son niveau et surtout près de chez lui.

***Pour connaître la liste des clubs et associations téléphonez à Paris Infos Mairie 08 2000 75 75** (0,13 €/min)*

***Retrouvez les adresses des équipements sportifs :***
- ***sur www.sport.paris.fr***
- ***dans le guide* Parisport *disponible gratuitement dans les mairies d'arrondissements ou à l'accueil de l'Hôtel-de-Ville***
- ***en appelant* Paris Infos Mairie *au 08 2000 75 75** (0,13 €/min)*

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# Soutenir **les petits commerces**

***Les commerces de proximité sont indispensables à la vie des quartiers. C'est pourquoi des moyens sont mis en œuvre pour éviter leur disparition.***

Boulangers, bouchers, cordonniers, poissonniers... les petits commerçants et artisans proches de la retraite ont de plus en plus de difficultés à trouver des successeurs car les jeunes sont facilement découragés par les prix élevés des baux commerciaux. Dans la plupart des arrondissements, des banques, des sociétés immobilières remplacent ces commerces. Devant ce constat, la Ville met des moyens en œuvre "pour éviter une désertification commerciale dans certains quartiers et certains secteurs", explique l'adjointe chargée du commerce et de l'artisanat. D'autre part, afin de garantir aux Parisiens une offre de qualité en produits frais, et pour les inciter à faire leurs courses de proximité chez les petits commerçants, la Ville aménage de nouveaux marchés. Trois ouvriront prochainement place d'Anvers, place de la Bourse et aux Halles, en plus des quatre-vingt-un existant.

*Les commerces de proximité font la vie des quartiers.*

Cette dynamisation passe également par une remobilisation des bas d'immeubles sociaux afin d'y réimplanter, à chaque fois que cela est possible, des commerces de proximité au cœur des quartiers. Une société d'économie mixte (SEM) municipale aura bientôt pour mission d'intervenir dans certains quartiers où ne se développe qu'une seule activité économique. Elle rachetera des locaux pour installer des commerces de proximité, laissant aux commerçants le temps de se faire une clientèle avant de leur permettre d'en devenir propriétaire.

## Des lieux pour s'informer

Des Espaces commerce-artisanat ont aussi été créés. Ils proposent des bourses de locaux disponibles et dispensent des conseils sur les démarches administratives et la constitution d'un dossier. Ces structures organisent également des réunions "transmission-reprise de commerces" qui regroupent des vendeurs et des acheteurs, les premiers s'engageant à transmettre leur savoir-faire et à former les repreneurs. Enfin, la Mairie organise des manifestations pour soutenir les métiers de bouche : en mars, le Grand prix de la baguette et le Grand prix du chocolat et, en mai, la Fête du pain, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Pour que la vie de quartier continue. ■

### CONTACTS

***ESPACES COMMERCE-ARTISANAT***
- 28, rue du faubourg Saint-Antoine (12e)
  Tél. 01 44 73 83 50
- 47, quai de la Seine (19e)
  Tél. 01 53 35 82 18 et 81
- 81, rue des Vignoles (20e)
  Tél. 01 53 27 38 65

***ANPE MÉTIERS DE BOUCHE***
72, quai de la Loire (19e);

***CHAMBRE PROFESSIONNELLE DES ARTISANS BOULANGERS-PÂTISSIERS***
Tél. 01 43 25 43 50

***FÉDÉRATION DE LA BOUCHERIE***
Tél. 01 43 87 51 83

***SYNDICAT PROFESSIONNEL DES POISSONNIERS DÉTAILLANTS***
Tél. 01 46 86 96 29

***CHAMBRE DES MÉTIERS DE PARIS***
Tél. 01 53 33 53 33

***CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DE PARIS***
Tél. 01 53 40 46 00

RAPPORT ANNUEL

# Le bilan de **la Médiatrice**

***La Médiatrice de la Ville de Paris publie son deuxième rapport d'activité.***

En cas de litiges avec les services municipaux, tout usager peut s'adresser à la Médiatrice de la Ville de Paris, Frédérique Calandra. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour traiter, à l'amiable et gratuitement, les différends avec l'administration municipale. Qu'il s'agisse d'une réclamation concernant une allocation des services sociaux de la Ville ou d'un désaccord entre un bailleur social et son locataire, la Médiatrice est compétente pour examiner les contestations ou demandes d'explication. Mais attention, celles-ci doivent concerner une décision de l'administration de la Ville de Paris (commune ou département).

Chaque situation est examinée au cas par cas en veillant à faire respecter les droits des usagers, tout comme les textes réglementaires, et réduire autant que possible les délais de réponse. De septembre 2002 à août 2003, la Médiatrice a instruit 855 dossiers ; 714 d'entre eux ont été réglés. Si, dans 21 % des cas, elle a donné raison à l'usager, elle a aussi confirmé, dans une proportion égale, les décisions de l'Administration.

Au chapitre des réclamations, les problèmes liés au secteur social (18 %) arrivent en tête, viennent ensuite les questions concernant l'habitat (15 %) et le cadre de vie (14 %). Les autres plaintes – près d'un tiers –, ne relevant pas de sa compétence, ont été réorientées vers les autres administrations ou institutions. ■

***↗ Consultez le rapport de la Médiatrice sur www.citoyennete.paris.fr***

***Adressez un courrier ordinaire avec toutes les pièces justificatives à : Madame Frédérique Calandra, Médiatrice de la Ville de Paris - 32, quai des Célestins - 75196 Paris RP***

PERSONNES HANDICAPÉES

# Pour les déplacements **de tous les jours**

***Les personnes handicapées peuvent désormais profiter, 7 jours sur 7, d'un tout nouveau dispositif de transport : le PAM.***

Un entretien professionnel, une visite chez des amis, une sortie au restaurant ou au cinéma, un rendez-vous chez le médecin ou le kiné (si le déplacement n'est pas remboursé par un organisme social) ou simplement l'envie de faire des achats ? Toute personne handicapée âgée de plus de 18 ans et bénéficiant d'une carte d'invalidité COTOREP 80 %, peut, depuis le 22 novembre, se déplacer dans Paris et partout en Ile-de-France grâce au Paris-Accompagnement-Mobilité, le PAM. Au total, 115 véhicules assurent, tous les jours de 6 heures à minuit, ce service collectif mis en place par la Mairie de Paris avec la participation du Conseil régional d'Ile-de-France et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France.

*Grâce au PAM, un trajet dans Paris coûte 6 euros.*

## Gratuit pour les accompagnateurs

Le trajet simple dans Paris coûte 6 euros. Entre Paris et les départements 92, 93 et 94, il coûte 9 euros. Pour se déplacer entre Paris et les départements 77, 78, 91 et 95, il faut compter 15 euros. Cette participation correspond à chaque fois à 25 % du coût du service, le reste est financé par la Mairie de Paris, la Région Ile-de-France et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France. A noter que les déplacements des accompagnateurs sont gratuits. Pour profiter de ce service, il suffit de demander un dossier d'inscription au PAM, et de réserver, muni d'une carte nominative, au plus tard une heure à l'avance (dans la limite des disponibilités). Les réservations se font sept jours sur sept, de 7 heures à 20 heures. ■

PAM
PARIS ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ

***↗ Inscriptions et renseignements : Paris-Accompagnement-Mobilité - BP 10 156 - 75562 Paris cedex 12. Tél. 0810 810 75 (n° Azur). Fax : 01 56 61 91 01 et www.pam.paris.fr***

## PROTEGER L'ENFANCE

Paris se dote d'un nouveau Schéma directeur de prévention, d'aide aux familles et de protection de l'enfance. Véritable "feuille de route" de l'action que le Département de Paris entend mener dans ce domaine, il en définit les objectifs et la méthode pour les années à venir. L'intérêt de l'enfant sert de fil rouge à un projet qui vise la construction d'une chaîne sans rupture, qui va de la prévention très en amont (protection maternelle et infantile) à la prise en charge de l'enfant en situation de danger. Plus de 5000 petits Parisiens sont concernés par un accueil physique, que ce soit dans des établissements spécialisés ou dans des familles d'accueil. Quatre mille enfants bénéficient par ailleurs d'une action éducative tout en restant au sein de leur foyer et de leur famille.

De manière générale, ce nouveau schéma réaffirme l'importance du lien familial, notamment par un renforcement des actions de soutien à la parentalité. Autre particularité, ce schéma a été élaboré grâce à un travail partenarial avec les instances judiciaires, l'Education nationale, des pédopsychiatres, la Caisse d'Allocations Familiales et, bien sûr, le secteur associatif qui concourt à la prévention ou à la prise en charge des enfants.

## UNE NOUVELLE REGIE DE QUARTIER

Située à l'orée de la cité Michelet (19e), face au marché de la rue de Crimée, la régie de quartier du 19e Nord est la seconde structure de ce type ouverte à Paris. "C'est un véritable outil de gestion urbaine et de développement local qui associe directement les habitants à l'amélioration de leur cadre de vie", explique sa présidente Isabelle Escoffier. A l'image de la régie des Amandines (20e), créée en 1998, elle regroupe riverains, associations, bailleurs sociaux (OPAC de Paris), collectivités (Ville, Etat, Mairie du 19e) et acteurs économiques. Ses missions : réinsérer des personnes en difficulté en les affectant à des besoins locaux comme l'entretien d'espaces verts ou le jardinage et favoriser le lien social en proposant aux habitants de nouveaux services et des activités comme des petits-déjeuners ou des jardinets réalisés par des enfants... La Mairie de Paris, qui a missionné le Comité national des régies de quartier pour favoriser le développement de nouvelles régies, apporte son soutien par une subvention (22 932 euros en 2003) et des commandes publiques, notamment pour l'entretien. D'ici à 2007, dix nouvelles régies devraient voir le jour. Les premières s'implanteront dans les quartiers Picpus - Daumesnil (12e), Bas-Belleville (19e/20e), Fontaine-au-Roi (11e) et Saint-Blaise (20e), les suivantes dans les 13e, 14e, 17e et 18e arrondissement.

***↗ Régie de quartier du 19e Nord : 234, rue de Crimée (19e). Permanences le mercredi de 14 heures à 16 heures, le vendredi de 10 heures à 12 heures. Tél. 01 42 09 96 02***

***↗ Régie de quartier Les Amandines : 30, rue des Partants (20e). Tél. 01 40 33 50 30***

***↗ Paris Infos Mairie : 08 2000 75 75 (0,13 €/min)***

# Quoi de neuf sur **paris.fr**

***Toujours plus d'information sur www.paris .fr ! Vous y retrouverez l'actualité municipale, une rubrique consacrée à l'habitat à Paris, l'agenda culturel et les sorties dans les parcs et jardins***

## ACTUALITÉS MUNICIPALES

### Comptes rendus de mandat

Depuis la mi-octobre et jusqu'au 18 décembre, le Maire et ses adjoints rencontrent les Parisiens en début de soirée dans les 20 arrondissements de la Ville. Rendez-vous au cours desquels l'équipe municipale rend compte de l'action menée pendant l'année écoulée puis dialogue en direct avec les Parisiens. Retrouvez l'essentiel du Compte-rendu public de mandat 2003 sur ↗ ***www.paris.fr*** ⇢ ***La mairie*** ⇢ ***Le compte rendu de mandat 2003*** et le calendrier des réunions publiques.

### Débats & délibérations

Chaque mois, trois jours avant la séance du Conseil de Paris, retrouvez la liste des questions qui seront posées par les groupes politiques. Retrouvez aussi le compte rendu sommaire de la séance du mois précédent.
↗ ***www.paris.fr*** ⇢ ***Débats & délibérations***

## URBANISME

Une rubrique complète est désormais consacrée à l'habitat à Paris : droits et devoirs des locataires et propriétaires, copropriété... Outre l'ensemble des informations sur l'élaboration du Programme Local de l'habitat, vous y trouverez les renseignements sur les dispositifs de lutte contre l'insalubrité et le saturnisme, la création de logements sociaux ainsi que les dispositifs d'amélioration de l'habitat.
↗ ***www.urbanisme.paris.fr*** ⇢ ***L'habitat à Paris***

## CULTURE

Expositions, cinéma, musique, théâtre... retrouvez dans l'agenda culturel toutes les manifestations organisées et/ou financées par la Mairie de Paris. Vous pourrez consulter le calendrier des manifestations en cours, et télécharger le calendrier des manifestations prévues jusqu'au printemps 2004.
↗ ***www.culture.paris.fr*** ⇢ ***Agenda culturel***

## ENVIRONNEMENT - PARCS ET JARDINS

Partez à la découverte des parcs et jardins de Paris dans cette rubrique qui vous propose les sites remarquables, le détail des animations, les adresses moyens d'accès et depuis peu les horaires de chaque espaces verts parisiens. Vous pourrez aussi consulter les différents programmes : animations dans les jardins de Paris, cours de jardinage et enfin les activités Paris-Nature.
↗ ***www.environnement.paris.fr*** ⇢ ***Parcs et jardins***. ■

**A SAVOIR**

## Le Parlement sur le câble

LCP ASSEMBLEE NATIONALE — PUBLIC S

La Chaîne parlementaire (LCP-Assemblée Nationale et Public Sénat) est distribuée depuis le 15 septembre dans les immeubles câblés par la société Noos, à Paris et dans sa région. Pour la recevoir, les habitants concernés doivent régler un des canaux libres de leur téléviseur sur la fréquence 168 Mhz.
Désormais, près de 340 000 foyers reçoivent cette chaîne et peuvent ainsi suivre les débats des deux chambres du Parlement, des événements publics, des journaux d'information sur l'activité parlementaire, l'actualité politique, des documentaires et des reportages.

**Errata**

En page 20 du numéro 6 d'*àParis* consacrée aux impôts locaux, il fallait lire, dans l'article et dans la légende du graphique, "Parlement" et non "Parlement de Paris", ce dernier n'existant évidemment pas.

En page 31 du numéro 6 d'*àParis*, il fallait lire, dans l'encadré A savoir, que "le Panthéon est ouvert tous les jours de 10 heures à 18 heures".